



ÉDUICATIONS PLURIELLES

Une éducation pour tous, accessible à chacun

Dossier de Presse

Contact

Mail : contact@educationsplurielles.fr

Téléphone : 07.68.07.31.68



Il n'est d'acte éducatif que dans et pour la liberté.

L'éducation, qui doit permettre le plein déploiement des potentialités de chacun, ne peut donc qu'être plurielle. Ainsi, de même que la biodiversité est un bien en soi nécessaire à l'émergence et au maintien d'une nature vivante, la diversité éducative est une richesse qui exige d'être préservée et développée pour elle-même.

C'est de cette conviction qu'est né le Fonds Educations Plurielles dont la mission est de soutenir et encourager les initiatives et les projets à caractère éducatif qui placent les valeurs humaines au centre de leur action et entendent contribuer au plein épanouissement des potentialités de chacun. Elle s'attache à encourager et à préserver la richesse que constitue la diversité éducative.

Le projet du Fonds Educations Plurielles est né du constat partagé par les acteurs de l'éducation de divers horizons, de la nécessité de créer un outil de soutien financier à la diversité éducative.

I. Pourquoi promouvoir la diversité éducative ?

La diversité éducative est une richesse en soi qui doit être protégée et encouragée car **elle est la garante de la liberté éducative dont tout citoyen d'un pays démocratique doit pouvoir bénéficier pour lui-même et ses enfants**, conformément à la déclaration universelle des droits de l'enfant, à la constitution et à toutes les conventions internationales. Elle est la clé de voûte des changements de paradigmes économiques, sociaux et environnementaux qui constituent les défis majeurs de notre époque.



Or cette diversité éducative, dans les faits, est mise à mal. En effet, faute de financements, une multitude de projets pédagogiques innovants et/ou adaptés à une population spécifique (syndromes autistiques, enfants précoces, dyslexiques, en réinsertion...) ne peuvent pas voir le jour ou ne sont accessibles qu'à un public privilégié.

La demande d'un véritable renouveau éducatif se manifeste ainsi tous les jours par de nouvelles initiatives : associations de promotion de la diversité éducative (*Le Printemps de l'Education*), multiplication de projets de créations d'écoles (Montessori, les Colibris, les Oasis, Le Domaine des Possibles d'Arles, etc...), films autour des enjeux éducatifs (*Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, *C'est d'apprendre qui est sacré*, de Delphine Pinson, *Un autre chemin pour l'école* de Guy Beauché, *Ecole en vie* de Mathilde Syre...), innombrables livres, revues, articles et blogs, sont l'expression de ce besoin profond de la société. Ce foisonnement d'initiatives autour des enjeux éducatifs démontre l'intérêt, les attentes et les besoins en la matière, et souligne l'importance croissante de cet enjeu.

II. Pourquoi un nouvel outil financier dédié à l'éducation ?

- Les fondations existantes qui ont trait à l'éducation ont pour objet soit de favoriser les écoles hors-contrat (Fondation pour l'Ecole), soit de défendre un modèle éducatif spécifique (Fondation Protestante-Sonnenhof, Fondation Catholique St Mathieu ou des Apprentis d'Auteuil), ou ont un caractère généraliste et non spécifiquement consacré à l'éducation (Fondation de France, Caritas, l'Institut de France,...). Ainsi, **aucune fondation, à ce jour, n'a pour objet de favoriser la diversité éducative en tant que telle**, pourtant garante de richesse, d'innovation et de créativité.

- **Le financement assuré par l'Etat se limite aux structures publiques et sous-contrat**, dans le cadre de l'Education Nationale, et quelques subventions, au coup par coup, par les collectivités locales. Or nombreuses sont les initiatives et innovations de tous horizons, publiques et privées, qui ne peuvent aboutir, faute de financements. Notre projet doit ainsi encourager les partenariats public-privés, la création et la pérennisation d'initiatives qui faute de soutien risquent par s'épuiser ; il doit favoriser l'élaboration, l'expérimentation, la diffusion et la circulation des idées et des pratiques innovantes, et enrichir la réflexion pédagogique, y compris dans la sphère publique.
- **Apporter un outil financier adapté spécifiquement au monde éducatif, nous semble un enjeu majeur que ne peut remplir que difficilement une Fondation généraliste** : les besoins des structures éducatives sont spécifiques, et nécessitent un suivi que ne peuvent fournir de manière efficace les structures plus globales : besoins immobiliers spécifiques, enjeux de mises aux normes de sécurité et d'accessibilité des ERP, fonctionnement par années scolaires, relations avec les autorités de tutelles, etc.

III. Notre projet

Nous avons créé une structure au service de la diversité éducative qui collecte des ressources pour les projets qu'elle sélectionne tout en accompagnant leurs porteurs. Sa mise en place opérationnelle est conçue en deux phases :

1. Création d'un fonds de dotation dédié à la diversité éducative

Afin de pouvoir agir rapidement et efficacement, nous avons créé en 2016 le **Fonds de Dotation Éducatives Plurielles**, dirigé par un bureau entièrement bénévole. Souhaitant faire place à la multitude des approches, des innovations et des expériences fondées sur l'épanouissement humain et le respect de son environnement, le Fonds s'adresse aux initiatives aussi bien privées que publiques, dans ou hors l'école, de la petite enfance à la formation pour adultes, en passant par l'éducation populaire ou spécialisée.

Il a pour objectif de constituer une force d'impulsion, de soutien, et d'échange entre les projets éducatifs sélectionnés et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Depuis un an le Fonds a :

- établi un réseau diversifié et pérenne de **partenaires** (*Printemps de l'Éducation, Living School, Fédération des Ecoles Steiner, Public Montessori, Fondation Nature & Découvertes...*), **parrains et marraines** (dont *Pierre Rabhi, Edgard Morin, Charles & Perrine Hervé Gruyer, Antonella Verdiani...*), et **donateurs** (une soixantaine à date), qui constitue le cœur battant du fonds ;

- créé un site internet dédié (www.fonds-educations-plurielles.fr) qui explique le sens de notre démarche, présente notre Conseil d'Administration et notre réseau, communique autour des projets soutenus, permet des dons en ligne... ;
- soutenu, grâce à ses experts, la création et le développement de nombreux projets et permis leur collecte de fonds ;
- mis en avant son action, ses partenaires et les projets soutenus via une soirée inaugurale à Paris ;
- initié une campagne générale de collecte de fonds en France, en Belgique et en Suisse.

2. Transformation en une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)

La finalité de notre projet est de devenir une structure pérenne, crédible et reconnue qui soit l'image et le moteur de la diversité éducative en France, ce que seule permet une FRUP. Cette structure, qui bénéficie d'un dégrèvement fiscal plus complet, présente l'avantage de pouvoir abriter en son sein d'autres fondations autour de l'éducation.

La structure finale consistera ainsi en une Fondation-Mère (FRUP), accueillant sous son égide, dans la plus grande liberté d'action et de gouvernance des Fondations sous Egides aux orientations éducatives et sensibilités propres. Les Fondations abritées bénéficiant ainsi des avantages de la FRUP sans ses inconvénients (dotation de 1,5M€, agrément du Conseil d'Etat, gestion administrative...).

IV. Exemples de projets soutenus par le Fonds Educations Plurielles



Médiation équine à l'école.

L'école des possibles d'Arles nous a sollicité afin de soutenir leur projet d'introduire des pratiques pédagogiques innovantes autour de la médiation équine. Ce projet vise à permettre aux enfants de se connecter à eux-mêmes et aux autres à travers cette relation créée avec le cheval.



Création de l'Ecole Horizons dans l'est-lyonnais.

Inspirée par les pédagogies Montessori, Reggio, Green School, ou encore des écoles démocratiques, l'équipe pédagogique de l'école Horizons nous a sollicité pour l'ouverture en septembre 2017 d'une école qui permet à chaque enfant d'évoluer librement dans une ambiance propice à son développement naturel, tout en se préparant à un avenir dont il est lui-même l'artisan.



Projet musical conjoint du Lycée public de Sèvres et de l'Ecole R. Steiner de Verrières-le-Buisson.

Le Fonds Educations Plurielles a participé à financer ce projet de faire jouer aux chorales des deux établissements la *Petite Messe* de Rossini, pour trois concerts publics.



Yoga à l'école.

Le Centre Actif Bilingue de Fontainebleau a fait intervenir avec le soutien du Fonds Educations Plurielles, un professeur certifié RYE, dans ses classes de Moyennes sections à CM2, afin d'apprendre à mieux gérer leur stress, les difficultés d'attention et de concentration qui entravent leurs apprentissages, et leurs relations.

V. Nos besoins aujourd'hui

Issus de la société civile et sans fonds propres initiaux, **nous avons besoin de la générosité de tous pour mener à bien ce projet.**

En 2016 nous avons collecté 51 800€, dont 15 000€ affectés à la dotation initiale du Fonds de Dotation et 20 720€ dédiés à des projets sélectionnés. Nos charges ont été très limitées toute l'activité étant gérée bénévolement. Leur montant s'élève à 7 650€, dont 5 330€ de frais de collecte (communication, site internet, soirée d'inauguration...) et 2 320€ de frais de fonctionnement. Ces charges resteront stables sur 2017 puisque nous ne prévoyons pas d'embauche avant 2018.

Par conséquent, nos besoins financiers actuels sont principalement liés :

- au soutien direct des projets sélectionnés : le montant nécessaire à la mise en œuvre de l'ensemble des projets soutenus s'élève à date à 1M€
- à la création d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), dont la dotation initiale nécessaire s'élève à 1,5M€.

Afin que tous les dons reçus soient utiles sur le terrain, nous souhaitons investir la dotation collectée directement dans les projets - via notamment l'octroi de prêts ou l'achat de biens immobiliers, mis à disposition.

VI. Qui sommes-nous ?

Virginie Macé, *Présidente du Fonds Educations Plurielle* : Diplômée en sciences de l'éducation, ancienne directrice de centres de loisirs, elle exerce aujourd'hui comme Professeur des écoles dans une école Waldorf.

Laure Fourteau-Lemarchand, *Secrétaire du Fonds Educations Plurielles* : Ancienne avocate à New York puis à Paris, spécialisée en droit des affaires et de l'environnement, reconvertie

en 2009 dans le conseil stratégique en développement durable, elle siège depuis plusieurs années au Conseil d'Administration de diverses instances dédiées à l'éducation : *le Printemps de l'Education, la fondation Lemarchand, le Centre Actif Bilingue à Fontainebleau.*

Dominique Schalck, Trésorier : Consultant pour le montage et le développement de structures de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, coopératives,...), il est par ailleurs administrateur de la *Fondation pour une Terre Humaine* et président de la *Fondation Toit Solidaire Participatif.*

Baptiste Klockenbring, Membre du CA du Fonds Educations Plurielles : Professeur agrégé de philosophie exerçant en lycée public, il a siégé au CA d'une école Steiner-Waldorf pendant quatre ans, et siège actuellement au CA d'un institut de formation des maîtres Steiner-Waldorf.